

# Réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2026

## PROCES-VERBAL DE SÉANCE

*L'an deux mil vingt-six, le lundi 20 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

### Membres présents :

BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, DUFAYET Marie-Noëlle, ERNEST David, INAN Maryline, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LAROUSSINIE Nadine, MAGNE Isabelle, PAUPERT Jérémie.

### Points à l'ordre du jour :

Vote des Budgets Primitifs 2026 : Commune et Eau & Assainissement ; Vote des taux d'imposition ; Proposition pour la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs ; Demande de subvention dans le cadre des Amendes de police 2026 ; Désignation du représentant à l'agence technique départementale Cantal Ingénierie & Territoires ; Convention pour la cantine scolaire et Questions diverses.

### Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Jacques BAC est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

### ▪ Budgets Primitifs 2026

#### Budget Commune :

Les taux d'imposition sont reconduits pour l'année 2026 à savoir :

- |  |         |
|--|---------|
| ✓ Taxe Foncière Bâti :                               | 45,03 % |
| ✓ Taxe Foncière Non Bâti :                           | 110,28% |
| ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : | 13,64 % |

Le BP 2026 s'équilibre en fonctionnement à 685 525,71 €.

Le montant des investissements s'élève à 1 007 270,59 € ; les principales dépenses d'investissement pour 2026 sont la restructuration et la rénovation énergétique de la salle multi-activités et les travaux de voirie.

### Budget Eau et assainissement :

Le budget primitif 2026 est voté pour les 6 premiers mois de l'année. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026, le Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie regroupant 8 communes (Labesserette, Lacapelle-del-Fraisse, Ladinhac, Lafeuillade-en-Vézie, Leucamp, Montsalvy, Prunet et Sansac Veinazès), prendra la compétence eau et assainissement.

Le BP s'équilibre à 83 110,34 € en fonctionnement et à 150 809,28 € en investissement ; la principale dépense d'investissement est le déplacement d'une canalisation d'eau potable à Abugues.

Ces budgets sont votés à l'unanimité des présents.

*Une note de présentation des Budgets Primitifs 2026 est disponible sur le site internet de la commune.*

#### ▪ Commission Communale des Impôts Directs : fixation de la liste en vue de la nomination des membres

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la liste des 24 noms qu'il envisage de proposer aux services fiscaux en vue de la désignation des membres de la CCID ; il précise que la mairie contactera les membres retenus après leur désignation.

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Demande de subvention dans le cadre du programme des Amendes de police 2026

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le projet de sécurisation de l'entrée du bourg comprend la création d'un cheminement piéton dont le coût est de 56 156,85 € HT.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide dans le cadre des Amendes de police 2026.

Accord du Conseil Municipal.

#### ▪ Désignation du représentant de la commune auprès de l'agence technique départementale Cantal Ingénierie & Territoires

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes missions de Cantal Ingénierie & territoires et notamment les différents prestations d'accompagnement aux collectivités. Il indique

que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner un représentant de la commune auprès des instances de CIT.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur le Maire en qualité de représentant.

#### ▪ Convention Cantine scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention proposé par Arnaud Maniaval, gérant du Relais d'Aubugues, pour la prestation de la cantine scolaire à compter de la rentrée des vacances de Pâques.

Les repas seront récupérés chaud chaque fin de matinée puis servis par les élus.

Le prix proposé est de 7,50 €. Monsieur le Maire propose de ne pas répercuter ce coût sur les familles jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Accord du Conseil Municipal.

### Questions diverses

#### ▪ Salle multi-activités

Les travaux ont tous été réceptionnés ; il conviendra de réaliser les marquages au sol et d'installer les poubelles et cendriers.

Le guide d'utilisation des différents équipements est en cours de finalisation ; le règlement intérieur a été adressé aux associations communales.

Inauguration à organiser en lien avec la Préfecture et la Région AURA.

#### ▪ Divers

- Escarpidou : réflexion à mener pour trouver une nouvelle gérance (montant du loyer, travaux à prévoir ?...)

### Tour de table

- Voirie de Nadal à contrôler

- Eclairage public à Cantournet - ne fonctionne pas

- Voiture stationnée au terrain de foot : pas de retour de Madame le Procureur de la République

- Maison Cantal Habitat au lotissement Delhostal à louer

- Cantal Tour pédestre : Possibilité d'organiser une étape le 18 juillet ou le 15 août (salle multi-activités disponible). Associations communales sollicitées car nécessité d'une trentaine de bénévoles sur la journée.

**Le Maire :**

**David ERNEST**

**Le secrétaire de séance :**

**Jean-Jacques BAC**